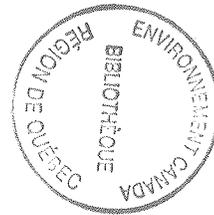


SK
331
B682
1971

RECENSEMENT DES PRISES

RIVIERE OUTAOUAIS 1971



Par

André Bourget

Service Canadien de la Faune

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Québec, P.Q.

Janvier, 1972

LIBRARY
CANADIAN WILDLIFE SERVICE
EASTERN REGION

Le recensement des prises à l'ouverture de la chasse à la sauvagine ainsi que durant toute la saison, fournit des informations sur différentes caractéristiques de la récolte d'oiseaux migrateurs.

Dans une région déterminée, les données obtenues lors d'un recensement de prises ne permettent pas de calculer habituellement la récolte totale pour cette région, mais servent de point de comparaison avec les résultats provenant d'autres sources, comme "la collecte d'ailes".

Le contact entre les biologistes et les chasseurs sur le terrain bien que n'ayant pas de but scientifique immédiat, constitue l'aspect le plus important du recensement des prises, particulièrement lors de la fin de semaine de l'ouverture de la chasse. Cette rencontre permet d'améliorer les relations entre les chasseurs et les différents organismes travaillant sur la sauvagine qui ont besoin de l'aide et de l'intérêt des sportifs et du public en général.

Lors de l'ouverture de la chasse à la sauvagine dans la zone sud du Québec en 1971, le recensement des prises a été effectué le long de la rivière Outaouais dans la région de Plaisance, comté de Papineau. Le Parc

Dollard-des-Ormeaux a été choisi comme endroit de vérification pour le recensement des prises, car tous les chasseurs se rendant en voiture sur la péninsule peuvent être interviewer en plaçant la station à l'entrée de la seule route donnant accès au parc (Figure I).

En 1971, en plus des renseignements habituels enregistrés lors de la vérification des prises des chasseurs, un certain nombre d'ailes de canards noirs de sexe et d'âge connus (déterminés par l'examen du cloaque) a été échantillonné pour fins d'études (données utilisées par Austin Reed).

Les informations recueillies lors de la vérification des prises la fin de semaine de l'ouverture de la chasse dans la zone sud du Québec, sont contenues dans les Tableaux ci-inclus.

La majorité des chasseurs qui ont utilisé le Parc Dollard-des-Ormeaux comme moyen d'accès à la Baie de Pentecôte, étaient équipés d'embarcations et de leurres. Seulement deux groupes sur quarante six ont utilisés un chien durant leurs parties de chasse, et il ressort des informations recueillies pendant le recensement, que le nombre de canards blessés par chasseur s'est élevé à 0.3, représentant une perte de 33% par rapport aux prises vérifiées.



STATION DE VERIFICATION

Figure 1. Recensement des Prises de la zone Sud lors de l'ouverture de la chasse à la sauvagine, 1971.

Le taux de succès de chasse s'est avéré être assez bas lors de l'ouverture de la zone sud en 1971 (15%), et cette situation a été probablement due en grande partie à la très belle température qui a prévalu durant toute la fin de semaine. Le nombre d'oiseaux abattus et rapportés par chasseurs a été de 0.9, le canard malard représentant 35.8% des prises. Le faible pourcentage représenté par les sarcelles semble indiquer qu'il y a eu préférence par les chasseurs pour certaines espèces d'oiseaux migrateurs (Tableau I); de plus, l'ouverture de la zone sud au Québec pourrait être quelque peu tardive par rapport à la chronologie de la migration de la sarcelle à ailes bleues.

Comme on le constate pratiquement toujours à l'ouverture de la chasse, le rapport des âges a été de nouveau en faveur des jeunes à l'automne 1971, soit 3.54 jeunes par adulte pour l'ensemble des espèces vérifiées (Tableau 2). En ce qui concerne le rapport des sexes, il s'est tué plus de femelles que de mâles chez toutes les espèces vérifiées, à l'exception du canard huppé (Tableau 2).

De façon générale, les chasseurs interviewés se sont montrés très intéressés par l'enquête menée par les biologistes du SCF.

Sur les 121 chasseurs contactés, aucune infraction majeure à la loi concernant la chasse aux oiseaux migrants n'a été enregistrée, exception faite de la présence d'un grèbe à bec bigarré dans la gibecière d'un des chasseurs.

Tableau 1. Vérification des Prises - 25-26 septembre 1971
 Parc Dollard-des-Ormeaux - Rivière Outaouais

Espèce	Ad		Im		Total	
	♂	♀	♂	♀		
Noir	2	3	5	11	21	19.3%
Malard	3	4	12	20	39	35.8%
Sarcelle à ailes vertes		2	2	7	11	10.1%
Sarcelle à ailes bleues	1		4	8	13	11.9%
Pilet				1	1	0.9%
Huppé	7	2	8	5	22	20.2%
Bec-scie Couronné			2		2	1.8%
TOTAL	13	11	33	52	109	100%
	11.9%	10.1%	30.3%	47.7%	100%	

Tableau 2. Caractéristiques des Prises - 25-26 septembre 1971
Parc Dollard-des-Ormeaux - Rivière Outaouais

Espèce	Sex Ratio				Age Ratio			
	♂		♀		Ad		Im	
Noir	(7)	1.00	(14)	2.00	(5)	1.00	(16)	3.20
Malard	(15)	1.00	(24)	1.60	(7)	1.00	(32)	4.57
Sarcelle à ailes vertes	(2)	1.00	(9)	4.50	(2)	1.00	(9)	4.50
Sarcelle à ailes bleues	(5)	1.00	(8)	1.60	(1)	1.00	(12)	12.00
Pilet	(0)	-	(1)	-	(0)	-	(1)	-
Huppé	(15)	2.14	(7)	1.00	(9)	1.00	(13)	1.44
Bec-scie Couronné	(2)	-	(0)	-	(0)	-	(2)	-
TOTAL	(46)	1.00	(63)	1.37	(24)	1.00	(85)	3.54

* Nombres entre parenthèses

Tableau 3. Ouverture - Chasse à la Sauvagine *
Rivière Outaouais - 25-26 septembre 1971

	25/9/71	26/9/71	Total pr. fin semaine
Groupes de chasseurs	36	10	46
Nb. chasseurs	93	28	121
Canards blessés	30	6	36
Canards rapportés (Prises)	79	30	109
Nb. chasseurs / Groupe			2.6
Nb. canards blessés / chasseur			0.3
Récolte / chasseur	0.8	1.1	0.9
Succès (%)			15%

* Recensement effectué par J.P. Lamoureux, A. Reed, et
A. Bourget, SCF.